



Profil de la baignade de la route du Rivage à SANCHEY (88) – BOUZEY

Date de mise à jour du profil : 04/2022

Caractéristiques de la baignade	Schéma de la zone de baignade																																																														
<p>Nom de la baignade : route du rivage Commune : SANCHEY Département : Vosges Région : Grand-Est Période d'ouverture : du 2 juillet au 31 août 2022 Heures de surveillance : 14h-19h Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 50</p>																																																															
Historique de la qualité de l'eau de baignade	Carte de la zone d'étude																																																														
<p>Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>année</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>classement</td> <td>Moyenne</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Bonne</td> </tr> <tr> <th>année</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> </tr> <tr> <td>classement</td> <td>suffisante</td> <td>suffisante</td> <td>suffisante</td> <td>excellente</td> </tr> <tr> <th>année</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>classement</td> <td>Non classé</td> <td>excellente</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années présentée par ordre chronologique décroissant</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>date</th> <th>Type de pollution</th> <th>Origine de pollution</th> <th>Interdiction de la baignade</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>23/08/2010</td> <td>cyanobactéries</td> <td>inconnue</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Juillet 2011</td> <td>cyanobactéries</td> <td>inconnue</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>28/08/2011</td> <td>cyanobactéries</td> <td>inconnue</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>23/07/2015</td> <td>E. Coli</td> <td>Inconnue-suspicion dépotage camping cars</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>08/08/2019</td> <td>cyanobactéries</td> <td>inconnue</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>12/08/2019</td> <td>cyanobactéries</td> <td>inconnue</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>19/08/2019</td> <td>cyanobactéries</td> <td>inconnue</td> <td>oui</td> </tr> </tbody> </table> <p>Depuis 2014, la CAE réalise des prélèvements estivaux réguliers pour mesurer les cyanobactéries et détecter les cyanotoxines. Aucune cyanotoxine n'a alors été détectée.</p>	année	2012	2013	2014	2015	classement	Moyenne	Excellente	Excellente	Bonne	année	2016	2017	2018	2019	classement	suffisante	suffisante	suffisante	excellente	année	2020	2021			classement	Non classé	excellente			date	Type de pollution	Origine de pollution	Interdiction de la baignade	23/08/2010	cyanobactéries	inconnue	Non	Juillet 2011	cyanobactéries	inconnue	oui	28/08/2011	cyanobactéries	inconnue	oui	23/07/2015	E. Coli	Inconnue-suspicion dépotage camping cars	oui	08/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui	12/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui	19/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui	 <p> ■ Zone de baignade ■ Parking Limite du bassin versant de la plage (en pointillés limite du bassin versant du réservoir) Système d'assainissement non collectif, </p>
année	2012	2013	2014	2015																																																											
classement	Moyenne	Excellente	Excellente	Bonne																																																											
année	2016	2017	2018	2019																																																											
classement	suffisante	suffisante	suffisante	excellente																																																											
année	2020	2021																																																													
classement	Non classé	excellente																																																													
date	Type de pollution	Origine de pollution	Interdiction de la baignade																																																												
23/08/2010	cyanobactéries	inconnue	Non																																																												
Juillet 2011	cyanobactéries	inconnue	oui																																																												
28/08/2011	cyanobactéries	inconnue	oui																																																												
23/07/2015	E. Coli	Inconnue-suspicion dépotage camping cars	oui																																																												
08/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui																																																												
12/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui																																																												
19/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui																																																												

3.1.5 Description de la zone de baignade

Le site de Bouzey est nettoyé quotidiennement par l'équipe technique de la CAE.

Le poste de surveillance dispose de wc publics, rénovés en 2016.

La CAE a réalisé des travaux au printemps 2019 pour l'aménagement de wc publics ouverts 365 jours par an, situés à 130 mètres du poste de surveillance de Sanche y, ainsi qu'une borne de services pour camping cars (dont vidange des eaux usées) à Chaumousey (à 2km de la baignade de Sanche y).

La surveillance de baignade est assurée depuis 2016 par des agents de la CAE, Maitres Nageurs Sauveteurs et BNSSA.

Ils sont chargés de l'autosurveillance.

Les surveillants disposent dès 2017 d'un testeur de PH + d'un disque de secchi par poste de secours pour l'autosurveillance quotidienne pH et Transparence. La CAE a acheté en 2017 2 nouveaux testeurs de Ph dédiés au site de Bouzey (ils ne seront plus empruntés aux piscines à Epinal).

La réglementation relative à l'environnement de Bouzey a été renforcée.

Au mois d'octobre 2016, la Mairie a pris un arrêté permanent pour la réglementation de fréquentation des abords de Bouzey :

Interdisant notamment le camping sauvage et le caravaning, interdisant les feux au sol, interdisant la circulation et le stationnement de véhicules sur les plages, interdisant les chiens sur les zones de baignade du 1^{er} juin au 15 septembre inclus (étendu à 50m de part et d'autre des zones de baignade- les chiens sont uniquement admis en laisse sur le sentier au dessus du poste de secours), interdisant les déjections canines sur le site

Au mois de juin 2017 :

- La Mairie a pris un arrêté réglementant la baignade

Au mois de mars 2022 :

- La CAE a procédé à la déclaration d'ouverture de baignade.

La Mairie prendra un arrêté d'ouverture de baignade.

Les gardes particuliers et ASVP bénévoles, ainsi que la gendarmerie sont chargés de veiller à l'exécution de ces arrêtés.

L'accès des plages est interdit aux chevaux.

A noter que depuis la création de l'assainissement collectif sur le secteur de la Route du Rivage en 2011 et 2012, la Commune de Sanche y est alertée de désordres ou mauvais fonctionnement sur le réseaux grâce à une connexion téléphonique au niveau des relevages Route du Rivage et Allée des Roches (alerte sur les portables du Maire et de l'adjoint chargé de l'assainissement).

Les désordres rencontrés peuvent être une coupure du réseau électrique ou un apport d'eaux pluviales important provoquant une surcharge de fonctionnement des pompes (les stations de relevage sont

équipées de deux pompes en cas de dysfonctionnement de l'une) et l'alerte permet une réaction immédiate.

Par ailleurs, à la demande de l'ARS en juillet 2016, la CAE a fait déplacer le panneau d'interdiction de stationner à l'aire du ponton handipêche (dans la zone de vulnérabilité) afin qu'aucun véhicule ne puisse stationner sur l'herbe à proximité de l'eau (exception faite de la place PMR et des mises à l'eau).

Enfin, suite aux suspicions de dépotage de camping car, la CAE a pris l'initiative d'installer à sa charge au printemps 2017 un portique limiteur de hauteur à l'entrée du parking du ponton (zone de vulnérabilité), ne permettant plus aux camping-cars de stationner.



3.2.1 Données sur la qualité de l'eau

Le classement de la zone de baignade de la route du Rivage :

Qualité Moyenne en 2012

Excellente qualité en 2013

Excellente Qualité en 2014

Qualité Bonne en 2015

Qualité suffisante en 2016 (suite épisode E. Coli de 2015)

Qualité suffisante en 2017 (suite épisode E. Coli de 2015)

Qualité suffisante en 2018 (suite épisode E. Coli de 2015)

Excellente Qualité en 2019

Non classé en 2020 (pas de baignade cause covid)

Excellente Qualité en 2021

Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années présentée par ordre chronologique décroissant :

date	Type de pollution	Origine de pollution	Interdiction de la baignade
23/08/2010	cyanobactéries	inconnue	Non
Juillet 2011	cyanobactéries	inconnue	oui
28/08/2011	cyanobactéries	inconnue	oui
23/07/2015	E. Coli	Inconnue-suspicion dépotage camping cars	oui
08/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui
12/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui
19/08/2019	cyanobactéries	inconnue	oui

Depuis 2014, la CAE réalise en complément des prélèvements estivaux réguliers pour mesurer les cyanobactéries et détecter les cyanotoxines.

site	Date de prélèvement	Résultats de dénombrement	Résultat de cyanotoxines
Route du rivage	16/06/2014	7 900 cellules par ml	Non mesurées
	14/08/2014	16 100 cellules par ml	Non mesurées
Route du Rivage	9/06/15	219 cellules par ml	Non détectées
	6/08/15	3 182 cellules par ml	Non détectées
Route du Rivage	15/06/16	11 429 cellules par ml	Non détectées
	17/08/2016	676 cellules par ml	Non détectées
Route du Rivage	19/06/17	1900 cellules par ml	Non détectées
	25/08/17	3423 cellules par ml	Non détectées
Route du Rivage	12/06/18	233 cellules par ml	Non détectées
	06/08/18	1184 cellules par ml	Non détectées
Route du Rivage	11/06/19	3917 cellules par ml	Non détectées
	08/08/19	156 480 cellules par ml	Non détectées
	12/08/19	200 800 cellules par ml	Non détectées
	19/08/19	166 400 cellules par ml	Non détectées
Route du Rivage	09/06/21	2 201 cellules par ml	Non détectées
	15/07/21	22 450 cellules par ml	Non détectées
	27/07/21	12 800 cellules par ml	Non détectées
	12/08/21	6 427 cellules par ml	Non détectées

	24/08/21	15 947 cellules par ml	Non détectées
--	----------	------------------------	---------------

Perspectives

- ✓ Niveau d'eau de Bouzey : un retour à la normale prévu pour le printemps 2024 (pas d'eau ni de baignade en été 2023)

La hauteur de colonne d'eau/ le volume de Bouzey déterminent en partie le risque de densité de cyanobactéries.

A savoir que VNF n'a plus la possibilité de remplir au maximum Bouzey depuis 3 ans (4 millions m3 maximum au lieu des 7millions maxi initiaux), tant que les études et travaux VNF ne sont pas réalisés sur la digue de Bouzey (arrêté préfectoral).

Dans le cadre du futur Contrat de Canal des Vosges, et dans le cadre du Plan de Relance, VNF s'engage à réaliser ces travaux de septembre 2022 à septembre 2023. **Il n'y aurait alors pas d'eau ni de baignade à l'été 2023 à Bouzey.**

Le niveau d'eau de Bouzey pourrait retrouver sa côte maximum dès l'hiver 2023-2024.

De la même manière VNF engage des travaux de résorption des fuites dans le Canal, permettant à l'avenir de moins prélever d'eau à Bouzey. Enfin des travaux sont à l'étude pour la rénovation du canal d'alimentation de Bouzey (impactant aussi fortement l'optimisation du niveau d'eau de Bouzey).

- ✓ Une possible étude globale sur la qualité de l'eau de baignade à Bouzey

Contexte : le colloque organisé par la Région Grand est en janvier 2020 sur « les grands lacs du Grand Est face au changement climatique », a mis en exerce la problématique de détérioration globale de la qualité des eaux de baignade des lacs du grand est en été (baisse du niveau d'eau, augmentation des températures, eutrophisation, cynaobactéries, conflits d'usage notamment avec les pêcheurs)

Objectifs :

-un état des lieux écologique, priorités et plan d'actions adapté à Bouzey.

Étude réalisée en concertation pour réunir les acteurs d'enjeux contradictoires (VNF, pêcheurs, agriculteurs, 4 communes, club de voile, restaurateurs et gérants de pédalos...).

-que l'ensemble des usagers de Bouzey puisse avoir le même degré d'information, pour aboutir à un plan d'actions partagé. (Etat écologique actuel "Moyen", avec cyanobactéries/eutrophisation/nécessaire adaptation au changement climatique).

Méthodologie présentée par Pierre Olivier LAUSECKER (AERM) au colloque janvier 2020 "les lacs du Grand Est face au changement climatique"

Calendrier : l'étude pourrait être lancée en 2024, après les travaux VNF et après retour à un niveau d'eau normal à Bouzey.